



Retirez votre projet de loi, Madame la Ministre !



Madame Touraine,

Le 4 février, vous présentiez votre politique pour l'hôpital et votre projet de loi Santé. Devant les Directeurs, vous avez indiqué ce qui vous déterminait :

« Ce défi, c'est celui de la maîtrise de nos dépenses de santé. Vous savez que dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité, il a été prévu 10 milliards d'euros d'économies d'ici 2017 pour l'Assurance Maladie ».

Nous avons bien compris votre volonté de tailler dans les budgets des hôpitaux. C'est là, la réelle cause de tous les déficits fabriqués dans les établissements

Vous avez précisé : « Vous le savez, ceci passe nécessairement par une maîtrise des effectifs et de la masse salariale... par une réflexion sur les organisations ».

Nous avons bien compris votre volonté de tailler dans les effectifs, les acquis et les RTT.

Vous avez ajouté : « ...nous chercherons, chaque

fois que c'est possible, à favoriser les prises en charge hors établissement ».

Vous voulez donc barrer l'accès à l'hôpital, fermer des lits et des services entiers.

Nous refusons cette dégradation infligée à l'hôpital et son personnel ! Cela revient à mettre en cause l'accès aux soins pour l'ensemble de la population.

Nos collègues de l'APHP, manifestent et font grève pour le Retrait du plan Hirsch qui prétend leur voler leurs RTT.

Nos collègues de l'APHM manifestent et font grève pour le Retrait du CREF qui prévoit 1 040 suppressions de postes.

À Marseille, à Paris et dans toute la France, les hospitaliers ont raison de se défendre, de défendre l'hôpital public : ils veulent bloquer tous ces plans.

À Morlaix, plus de 500 manifestants pour défendre leurs jours de RTT et exiger de meilleurs déroulements de carrière, et bien d'autres...

Le 25 juin, Madame Touraine, par la grève et les manifestations, les hospitaliers de toute la France diront tous ensemble :

- ☞ Maintien de tous nos postes, de nos RTT, de nos acquis
- ☞ Retrait de tous ces plans, toutes ces coupes, qui dégradent nos conditions de travail
- ☞ Retrait de la loi Santé et Macron
- ☞ Arrêt des restructurations, maintien des services et des lits, non aux Groupements Hospitaliers de Territoire.
- ☞ Mise en stage de tous les contractuels



Nom	Prénom	Établissement	Ville/département	Signature